Conditions générales de vente

NEW STRENGTH

Vente et livraison d'appareils de fitness et d'accessoires
Version du 7 octobre 2026

Nicola Markus Schafleitner, exerçant sous le nom commercial NEW STRENGTH
Ruckling 49, 5204 Straßwalchen, Autriche
E-mail : office@newstrength.at I Téléphone : +43 660 70 85 400
Site Internet : https://newstrength.at I N° de TVA : ATU83609506

1 Champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux contrats de vente et de livraison d'appareils de fitness, d'appareils de musculation et d'accessoires d'entraînement conclus avec Nicola Markus Schafleitner, exerçant sous le nom commercial NEW STRENGTH, ci-après « nous » ou « NEW STRENGTH ». Elles s'appliquent lorsque leur intégration au contrat a été convenue avant la conclusion de celui-ci.

1.2 Nos offres s'adressent aux consommateurs et aux clients professionnels. Les notions de consommateur et de professionnel s'entendent au sens de l'article 1 de la loi autrichienne sur la protection des consommateurs (KSchG). Les dispositions expressément réservées aux professionnels ne s'appliquent pas aux consommateurs. Les définitions et protections impératives applicables dans le pays de résidence habituelle du consommateur restent préservées conformément à l'article 13.1.

1.3 Les accords individuels prévalent sur les présentes CGV. Les droits légaux impératifs demeurent inchangés. Les modifications de nos CGV ne s'appliquent aux contrats déjà conclus que si elles sont valablement convenues avec le client.

1.4 Les présentes CGV couvrent les prestations de montage lorsqu'elles sont expressément convenues à titre accessoire à l'achat de biens. Elles ne couvrent pas les contrats distincts de location, de crédit-bail, de financement, de maintenance ou de conception.

2 Demande de devis et conclusion du contrat

2.1 Ces conditions régissent les devis individuels et les demandes. Une demande ou un ajout au panier est sans engagement ; un accusé de réception automatique ne conclut pas de contrat. Les commandes directes en ligne relèvent des conditions présentées avant la commande, en allemand ou en anglais : https://newstrength.at/en/online-purchase-terms/.

2.2 À la suite d'une demande, nous établissons une offre individuelle. Celle-ci précise notamment les produits proposés, leurs caractéristiques essentielles, les éléments compris dans la livraison, le prix total, les frais et le délai de livraison, ainsi que les modalités de paiement et, le cas échéant, de montage. Tout délai d'acceptation expressément indiqué doit être respecté.

2.3 Le contrat est conclu lorsque le client accepte sans modification notre offre ferme dans le délai d'acceptation éventuellement indiqué et que cette acceptation nous parvient. L'acceptation peut

notamment être communiquée par e-mail. Lorsqu'une offre est expressément indiquée comme non ferme, la commande du client constitue à son tour une offre, que nous acceptons par une confirmation de commande expresse. Un simple accusé de réception ne suffit pas.

2.4 Avant de s'engager contractuellement, le client reçoit les présentes CGV et les informations contractuelles requises. Pour les contrats à distance et hors établissement, les consommateurs reçoivent également les informations relatives au droit de rétractation et le formulaire type de rétractation lorsqu'un tel droit existe. Dans un délai raisonnable après la conclusion du contrat et au plus tard lors de la livraison, nous transmettons au client la confirmation du contrat et les informations exigées par la loi sur un support durable, par exemple par e-mail avec des pièces jointes PDF. Les exigences légales particulières de forme et de confirmation s'appliquent aux contrats hors établissement.

2.5 La langue du contrat et la version linguistique des présentes CGV remises pour le contrat sont expressément précisées dans l'offre individuelle et convenues avec le client. Les informations obligatoires sont fournies dans la langue légalement requise. Toute modification des équipements, du prix ou des éléments compris dans la livraison après la conclusion du contrat nécessite un accord avec le client. Aucun remplacement unilatéral par un autre modèle ni aucune augmentation unilatérale du prix n'est prévu.

3 Prix et frais de livraison

3.1 Tous les prix affichés sur notre site Internet sont exprimés en euros, TVA comprise. Le prix total figurant dans l'offre acceptée, comprenant tous les frais supplémentaires convenus, s'applique au contrat. Les prix hors taxes éventuellement présentés séparément dans les offres destinées aux professionnels sont expressément désignés comme tels ; la TVA indiquée s'y ajoute.

3.2 Pour les livraisons au sein de l'Union européenne (UE), les frais de livraison s'élèvent à 100 euros TTC par commande lorsque la valeur des biens est inférieure à 5 000 euros. La livraison au sein de l'UE est gratuite à partir d'une valeur de biens de 5 000 euros TTC inclus. Le montant déterminant est la valeur totale convenue des biens, TVA comprise, après déduction des remises convenues et hors frais de livraison et de montage.

3.3 Les conditions de livraison n'incluent pas de prestation de montage distincte. Le déchargement, le transport jusqu'au lieu d'installation, les opérations particulières de levage ou de mise en place et le montage sont précisément décrits dans l'offre avant la conclusion du contrat. Des frais supplémentaires ne sont dus que pour des prestations supplémentaires expressément convenues à l'avance. Une livraison gratuite n'est pas ultérieurement restreinte par des suppléments généraux.

3.4 Les livraisons hors de l'UE ne sont possibles que sur accord individuel. La possibilité de livraison, le prix total et l'ensemble des frais de transport que nous facturons sont communiqués avant la conclusion du contrat. Nous fournissons également, avant celle-ci, les informations relatives aux éventuels droits ou taxes d'importation supplémentaires et aux modalités d'importation convenues.

4 Paiement

4.1 Le mode de paiement, l'échéance et tout échéancier d'acompte ou de paiement fractionné sont précisés dans l'offre individuelle. Un paiement anticipé n'est dû que s'il a été expressément convenu avant la conclusion du contrat. Une demande de devis sans engagement est gratuite.

4.2 En cas de retard de paiement, les dispositions légales s'appliquent. Des frais de recouvrement amiable ne sont demandés que dans la mesure où leur remboursement est légalement autorisé, où ils sont nécessaires à un recouvrement approprié et où ils sont proportionnés à la créance concernée.

4.3 Les droits légaux de compensation et de rétention du client restent inchangés. Il en va notamment ainsi en cas de livraison non conforme au contrat ou de réclamation fondée relative à un défaut.

5 Production, livraison et retard de livraison

5.1 Production : 35 jours calendaires après réception du paiement intégral, puis transport. Délai total, production et transport compris : 30-60 jours ouvrés après paiement intégral. Jours ouvrés : lundi-vendredi, hors jours fériés autrichiens. Livraison en bordure de trottoir avec déchargement ; montage et installation exclus.

5.2 Nous livrons à l'adresse convenue. La date précise de livraison est fixée avec le client puis confirmée par écrit, notamment par e-mail. Cette confirmation écrite sert à documenter l'accord ; la validité des engagements oraux individuels pris envers les consommateurs demeure inchangée. La livraison intervient au plus tôt après l'expiration du délai de production convenu et tient également compte du délai de livraison ou de transport nécessaire. La date est fixée à l'intérieur de la période de livraison ferme convenue ; toute modification de cette période nécessite un accord distinct avec le client. Le lieu de remise convenu dans l'offre détermine si la livraison s'effectue, par exemple, en bordure de voie, à un point de déchargement ou au lieu d'installation. Une livraison limitée à la bordure de voie ne s'applique que si cela a été clairement convenu avant la conclusion du contrat.

5.3 Le client nous informe en temps utile des particularités apparentes du lieu de livraison, par exemple des accès étroits, des escaliers, l'absence d'ascenseur ou des horaires d'accès limités. Nous communiquons avant la conclusion du contrat les dimensions, poids et conditions d'accès nécessaires à la livraison convenue. La personne chargée du déchargement et de l'acheminement à l'intérieur, ainsi que les moyens nécessaires, sont précisés dans l'offre.

5.4 Les livraisons partielles nécessitent un accord. Elles n'entraînent pas de frais de livraison supplémentaires pour le client sans son consentement distinct.

5.5 Dès qu'un retard devient prévisible, nous en informons le client et lui indiquons la suite prévisionnelle des opérations. Les droits légaux en cas de retard ou d'impossibilité de livraison demeurent applicables. Le client peut notamment, dans les conditions prévues par la loi, accorder un délai supplémentaire raisonnable pour l'exécution et résoudre le contrat si ce délai expire sans exécution ; les cas dans lesquels aucun délai supplémentaire n'est nécessaire restent inchangés.

5.6 Lorsqu'une tentative de livraison échoue pour des raisons imputables au client, seuls les frais supplémentaires légalement recouvrables, réellement nécessaires et raisonnables peuvent être demandés. Aucun forfait de stockage ou de nouvelle livraison n'est facturé sans fondement approprié.

6 Remise des biens et montage

6.1 Pour les consommateurs, le risque de perte ou d'endommagement accidentel est en principe transféré seulement lors de la remise des biens au consommateur ou à un tiers désigné par lui, autre que le transporteur. Si le consommateur mandate lui-même un transporteur sans recourir à une option de livraison que nous avons proposée, l'exception légale prévue à l'article 7b KSchG s'applique. Pour les clients professionnels, les règles légales de transfert des risques s'appliquent.

6.2 Dans la mesure du possible, veuillez vérifier à la réception l'absence de dommages de transport visibles et faire constater les dommages éventuels par le transporteur. Merci de nous les signaler rapidement. Pour les consommateurs, il s'agit d'une simple demande : l'absence de vérification, de constat ou de signalement immédiat ne fait pas perdre les droits légaux. Pour les professionnels, l'article 8.7 s'applique en complément.

6.3 Les prestations de montage dont nous sommes redevables sont déterminées par l'étendue des prestations convenue dans l'offre. Le client fournit les possibilités d'accès et les conditions au lieu d'installation qui y sont expressément prévues. Nos obligations professionnelles de vérification et de mise en garde ainsi que notre responsabilité pour la bonne exécution demeurent inchangées.

6.4 En cas de montage par le client, les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité fournies doivent être respectées. Cela concerne notamment l'utilisation prévue pour l'appareil, les limites de charge, les fixations nécessaires et les consignes d'entretien. Notre responsabilité pour un bien défectueux ou des instructions de montage erronées ou insuffisantes n'en est pas limitée.

7 Réserve de propriété

7.1 Les biens concernés restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les droits légaux du client, notamment en matière de garanties et de rétention, demeurent inchangés.

7.2 Tant que la réserve de propriété subsiste, le client ne peut ni donner les biens en gage ni en transférer la propriété à titre de garantie. NEW STRENGTH doit être informée sans délai de toute saisie ou autre intervention de tiers sur les biens soumis à cette réserve. La réserve de propriété est mise en œuvre uniquement selon les procédures légalement autorisées.

8 Garanties légales et garanties commerciales

8.1 Les garanties légales s'appliquent. Les contrats de vente aux consommateurs sont notamment soumis aux dispositions impératives de la loi autrichienne sur les garanties des consommateurs (VGG). Les biens doivent posséder les caractéristiques convenues au contrat et imposées par la loi. Les présentes CGV ne prévoient aucune dérogation générale aux descriptions des produits ou aux caractéristiques promises. Les droits impératifs des consommateurs résidant habituellement en France et l'encadré relatif aux garanties légales figurent également dans le complément France associé aux présentes CGV.

8.2 Selon le droit autrichien des garanties des consommateurs, la durée de la garantie légale pour les biens neufs est en principe de deux ans à compter de leur remise. Les défauts apparaissant dans l'année sont en principe présumés avoir existé lors de la remise, sauf incompatibilité avec la nature du bien ou du défaut. Les règles légales particulières, notamment relatives aux défauts de droit et aux biens comportant des éléments numériques, demeurent inchangées. Les droits impératifs plus

protecteurs visés à l'article 13.1 ne sont pas limités. Pour les consommateurs bénéficiant des dispositions françaises impératives, la présomption d'antériorité des défauts des biens neufs s'applique pendant 24 mois, dans les conditions de l'article L. 217-7 du code de la consommation.

8.3 Pour les contrats de consommation conclus à compter du 1er octobre 2026 et soumis aux dispositions correspondantes de la VGG, la durée de la garantie légale est prolongée une fois d'un an lorsqu'une réparation est effectuée afin de rendre le bien conforme. Avant de mettre en œuvre ce recours, nous informons le consommateur de son droit légal de choisir entre réparation et remplacement et de la prolongation de durée associée. Les présentes CGV ne réduisent aucun délai légal ni délai de prescription. Le complément France décrit également les protections impératives françaises, sans réduire une protection plus favorable résultant du droit autrichien applicable.

8.4 Sous réserve des conditions légales, les consommateurs peuvent d'abord demander la réparation ou le remplacement. Ceux-ci sont effectués gratuitement, dans un délai raisonnable et sans inconvénient majeur. Lorsque les conditions légales sont remplies, une réduction du prix ou la résolution du contrat est possible. Les frais de transport, de main-d'œuvre, de matériel, ainsi que les frais nécessaires de dépose et de réinstallation que la loi nous impose de supporter, ne sont pas mis à la charge du consommateur. Lorsque les dispositions françaises impératives s'appliquent, la mise en conformité doit intervenir dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas 30 jours suivant la demande du consommateur.

8.5 Veuillez adresser vos réclamations concernant un défaut à office@newstrength.at ou à notre adresse ci-dessus. Une description du problème et, si possible, des photographies facilitent le traitement. Pour les consommateurs, aucune forme de signalement particulière, photographie, autorisation de retour préalable ni emballage d'origine n'est une condition d'exercice des garanties légales. Nous convenons avec vous des vérifications nécessaires ou de l'enlèvement des appareils lourds.

8.6 L'usure normale liée à une utilisation conforme au contrat ne constitue pas, à elle seule, un défaut. Les droits ne sont toutefois pas exclus de manière générale au seul motif qu'une pièce d'usure est concernée ou que l'appareil a été utilisé, entretenu ou monté. Les conditions légales et la cause du défaut concerné sont déterminantes. Notre responsabilité ne peut être remplacée par un simple renvoi vers un fabricant ou un fournisseur en amont.

8.7 Les obligations légales d'examen et de signalement des défauts prévues à l'article 377 du code de commerce autrichien (UGB) ne s'appliquent qu'aux opérations relevant de l'activité professionnelle des deux parties. Le professionnel doit examiner les biens après leur livraison dans la mesure usuelle pour une activité commerciale régulière et signaler les défauts apparents dans un délai raisonnable. Les défauts cachés doivent être signalés dans un délai raisonnable après leur découverte. Les conséquences juridiques et exceptions sont régies par l'article 377 UGB. Les consommateurs ne sont pas soumis à une telle obligation d'examen ou de signalement.

8.8 Une garantie commerciale volontaire n'existe que si elle a été expressément promise. Son étendue est déterminée par la déclaration de garantie correspondante. Une garantie commerciale ne remplace ni ne limite les garanties légales. Les mises à jour légalement requises pour les biens comportant des éléments numériques restent dues.

9 Droit légal de rétractation des consommateurs

9.1 Les consommateurs bénéficient en principe d'un droit légal de rétractation pour les contrats à distance et hors établissement en vertu de la loi autrichienne relative aux contrats à distance et hors établissement (FAGG). Les contrats conclus par e-mail peuvent également être concernés. Les modalités sont précisées dans les informations relatives au droit de rétractation et le formulaire type ci-dessous. Les dispositions françaises impératives applicables restent préservées conformément à l'article 13.1.

9.2 L'exception légale concernant les biens confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés ne s'applique que lorsque ces conditions sont effectivement remplies. Le simple approvisionnement d'un appareil standard sur commande, une absence de stock ou un délai de livraison plus long n'excluent pas, à eux seuls, le droit de rétractation. Cette exclusion ne s'applique pas lorsque la loi accorde un droit de rétractation même pour des biens fabriqués individuellement, notamment dans les cas particuliers de visites à domicile non sollicitées ou d'excursions commerciales visés à l'article 18, paragraphe 4, FAGG.

9.3 Le retour dans l'emballage d'origine n'est pas une condition d'exercice valable du droit légal de rétractation. Un emballage de transport sûr, adapté au poids et à la nature des biens, est nécessaire pour éviter les dommages lors du retour. Toute indemnisation d'une dépréciation est exclusivement soumise aux conditions légales.

10 Modifications et annulation d'un commun accord

10.1 En dehors des droits légaux de rétractation ou d'autres droits de mettre fin au contrat, l'annulation ou la modification d'un contrat déjà conclu nécessite l'accord des deux parties. Les présentes CGV n'accordent pas aux clients professionnels de droit général de rétractation de quatorze jours.

10.2 En cas de résiliation d'un commun accord, les parties peuvent convenir précisément des modalités et des éventuels frais. Les présentes CGV ne prévoient aucun forfait d'annulation, de remise en stock ou de traitement. Les droits légaux de rétractation ou de résolution, notamment en cas de défaut ou de retard, restent inchangés.

11 Responsabilité

11.1 NEW STRENGTH est responsable conformément aux dispositions légales. Les présentes CGV n'excluent ni ne limitent notamment la responsabilité pour les dommages corporels, les dommages causés intentionnellement ou par négligence grave, ni les droits prévus par la loi autrichienne sur la responsabilité du fait des produits.

11.2 La question de savoir si, et dans quelle mesure, le comportement du client a contribué à un dommage est appréciée conformément aux dispositions légales. Les consignes de sécurité ne constituent ni une exclusion générale de responsabilité ni un renversement de la charge légale de la preuve.

12 Protection des données et réclamations

12.1 Les informations sur le traitement des données à caractère personnel figurent dans notre politique de confidentialité distincte, disponible à l'adresse https://newstrength.at/fr/confidentialite/. L'intégration des présentes CGV au contrat ne remplace aucun consentement distinct éventuellement requis, notamment pour la publicité.

12.2 Les réclamations peuvent être adressées à office@newstrength.at, par téléphone au +43 660 70 85 400 ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus. Si un litige avec un consommateur ne peut pas être résolu directement, nous l'informons sur un support durable de l'organisme de règlement extrajudiciaire compétent et de notre participation éventuelle à la procédure, dans la mesure où la loi l'exige.

13 Droit applicable et juridiction compétente

13.1 Le droit autrichien s'applique, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Pour les consommateurs, ce choix de loi ne peut les priver de la protection accordée par les dispositions impératives du pays où ils ont leur résidence habituelle, dans la mesure où ces dispositions sont applicables selon les règles légales de conflit de lois.

13.2 Pour les consommateurs, les règles légales de compétence juridictionnelle s'appliquent. La compétence exclusive du tribunal matériellement compétent du lieu d'établissement de NEW STRENGTH est convenue uniquement pour les litiges avec les clients professionnels.

13.3 En cas d'invalidité d'une disposition, les conséquences juridiques sont déterminées par la loi. Une clause invalide n'est pas automatiquement remplacée par une autre clause se rapprochant le plus possible de son objectif économique.

Complément France - informations et droits des consommateurs

Version du 2 octobre 2026

1 Application et langue

Ce complément fait partie des conditions générales de vente pour les consommateurs ayant leur résidence habituelle en France lorsque les dispositions françaises impératives leur sont applicables, notamment au titre de l'article 6 du règlement (CE) n° 593/2008 (« Rome I »). Le choix du droit autrichien ne vous prive pas de ces protections. Les dispositions ci-dessous ne réduisent aucune protection plus favorable que vous confère le droit autrichien applicable.

Les informations précontractuelles et contractuelles obligatoires destinées au marché français, notamment l'offre, les présentes conditions, les informations sur les garanties, les instructions d'utilisation et de sécurité, ainsi que les factures, sont fournies en français. Une autre version linguistique peut être proposée en complément sans remplacer les informations françaises obligatoires.

2 Garanties légales

Votre interlocuteur pour les garanties légales est le vendeur : NEW STRENGTH - Nicola Markus Schafleitner, Ruckling 49, 5204 Straßwalchen, Autriche ; office@newstrength.at ; +43 660 70 85 400. Vous n'avez pas à vous adresser exclusivement à l'usine qui a fabriqué le produit.

L'encadré ci-dessous reprend le modèle réglementaire français applicable aux biens. Les durées françaises qui y figurent ne réduisent pas la prolongation plus favorable prévue à l'article 8.3 des CGV lorsque les dispositions autrichiennes correspondantes s'appliquent à votre contrat.

Encadré légal - garanties de conformité et des vices cachés

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Source de l'encadré : annexe A à l'article D. 211-2 du code de la consommation.
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045981314

3 Rétractation

Le délai de rétractation est en principe de quatorze jours. Le jour de réception du bien n'est pas compté dans ce délai. Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant, conformément à l'article L. 221-19 du code de la consommation. Pour un contrat hors établissement, le droit de rétractation peut être exercé dès la conclusion du contrat.

Lorsque les informations obligatoires sur la rétractation n'ont pas été fournies, le délai est prolongé de douze mois après l'expiration du délai initial. Si ces informations sont fournies pendant cette prolongation, le délai expire quatorze jours après leur réception, conformément à l'article L. 221-20. Les modalités de notification, de retour et de remboursement figurent dans les informations relatives au droit de rétractation et le formulaire joints aux CGV. La fabrication d'un appareil standard après la commande ne suffit pas à exclure la rétractation.

4 Livraison et résolution pour retard

La durée d'environ 20 jours ouvrés concerne uniquement la production ; le transport s'y ajoute. L'offre précise le délai global de livraison convenu avant votre acceptation. En l'absence de date ou de délai convenu, la livraison a lieu sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat. Vos droits impératifs en cas de retard restent applicables. Lorsque le contrat est résolu dans les conditions de l'article L. 216-6 du code de la consommation, nous remboursons la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze jours suivant la dénonciation du contrat, conformément à l'article L. 216-7.

5 Réclamations et assistance transfrontalière

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter NEW STRENGTH à office@newstrength.at, au +43 660 70 85 400 ou à l'adresse postale indiquée dans les CGV. Pour un litige avec un professionnel établi dans un autre État de l'UE, vous pouvez aussi solliciter gratuitement l'information et l'assistance du Centre Européen des Consommateurs France : https://www.europe-consommateurs.eu. Cette assistance ne constitue pas une affiliation de NEW STRENGTH à un médiateur et ne limite pas votre droit de saisir une juridiction compétente.

Informations relatives au droit de rétractation pour l'achat de biens

NEW STRENGTH I Consommateurs dans le cadre de contrats à distance et hors établissement

Ces informations s'appliquent aux contrats d'achat de biens pour lesquels un droit légal de rétractation existe en vertu de la FAGG. Dans ce contexte, les termes allemands « Widerruf » et « Rücktritt » désignent ce même droit. Les protections impératives applicables dans votre pays de résidence habituelle demeurent inchangées.

Droit de rétractation et point de départ du délai

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prenez physiquement possession du bien. Les points de départ particuliers suivants s'appliquent selon les modalités de livraison :

Si vous avez commandé plusieurs biens dans une seule commande et qu'ils sont livrés séparément, le délai commence à la prise de possession physique du dernier bien. Si un bien est livré en plusieurs lots ou pièces, le délai commence à la prise de possession physique du dernier lot ou de la dernière pièce. Dans chaque cas, il s'agit de la prise de possession par vous-même ou par un tiers autre que le transporteur et désigné par vous.

Exercice du droit de rétractation

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier,

NEW STRENGTH - Nicola Markus Schafleitner
Ruckling 49, 5204 Straßwalchen, Autriche
E-mail : office@newstrength.at
Téléphone : +43 660 70 85 400

votre décision de vous rétracter du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, par exemple une lettre envoyée par la poste ou un e-mail. Vous pouvez utiliser le formulaire type de rétractation joint, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour respecter le délai de rétractation, il vous suffit d'envoyer votre déclaration relative à l'exercice de ce droit avant l'expiration du délai.

Effets de la rétractation

Si vous vous rétractez du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison, sans retard injustifié et au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision. Sont exclus les frais supplémentaires résultant de votre choix d'un mode de livraison autre que le mode standard le moins coûteux que nous proposons.

Nous effectuerons le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès de votre part pour un autre moyen. Ce remboursement n'occasionnera en aucun cas de frais pour vous.

Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à réception des biens ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve de leur expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Cela ne s'applique pas si nous avons proposé de récupérer nous-mêmes les biens.

Retour des biens et frais de retour

Vous devez renvoyer ou remettre les biens à NEW STRENGTH - Nicola Markus Schafleitner, Ruckling 49, 5204 Straßwalchen, Autriche, sans retard injustifié et au plus tard quatorze jours après nous avoir communiqué votre décision de vous rétracter. Ce délai est respecté si vous expédiez les biens avant son expiration. Cette obligation de renvoi ne s'applique pas si nous avons proposé de récupérer nous-mêmes les biens.

Pour les biens qui peuvent normalement être renvoyés par la poste, vous supportez les frais directs de retour, à condition que nous vous en ayons informé avant votre engagement contractuel.

Pour les biens qui, du fait de leur nature, ne peuvent normalement pas être renvoyés par la poste, notamment les appareils de fitness lourds, vous ne supportez les frais directs de retour que si nous vous en avons informé et en avons indiqué le montant avant votre engagement contractuel. Lorsque ces frais ne peuvent raisonnablement être calculés à l'avance, nous fournissons à la place une estimation raisonnable du montant maximal. Les informations de frais applicables à votre commande figurent dans l'offre individuelle jointe aux présentes informations. Si elles ne vous ont pas été communiquées en temps utile, nous supportons les frais directs de retour.

Pour les contrats hors établissement, nous récupérons les biens à nos frais s'ils ont été livrés à votre domicile au moment de la conclusion du contrat et si, en raison de leur nature, ils ne peuvent normalement pas être renvoyés par la poste.

Vous pouvez nous contacter pour organiser un retour par transporteur. Une autorisation de retour préalable n'est pas une condition d'exercice valable du droit de rétractation. Merci d'emballer les biens de manière sûre pour le transport ; l'emballage d'origine n'est pas obligatoire.

Dépréciation des biens

Votre responsabilité n'est engagée au titre de la dépréciation des biens que si celle-ci résulte de manipulations autres que celles nécessaires pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement, et si les conditions légales d'indemnisation sont remplies. Aucun forfait d'utilisation ou de remise en stock n'est appliqué.

Exception pour les biens personnalisés

Il n'existe pas de droit légal de rétractation pour les biens confectionnés selon vos spécifications ou nettement personnalisés. Lorsque cette exception s'applique, nous vous en informons avant votre engagement contractuel. Un appareil standard commandé sans modification ne devient pas un produit personnalisé du seul fait que nous l'approvisionnons ou le faisons fabriquer après votre commande. Cette exclusion ne s'applique pas lorsque la loi accorde un droit de rétractation même pour des biens fabriqués individuellement, notamment dans les cas particuliers de visites à domicile non sollicitées ou d'excursions commerciales visés à l'article 18, paragraphe 4, FAGG.

Formulaire type de rétractation

Si vous souhaitez vous rétracter du contrat, vous pouvez compléter et renvoyer ce formulaire. Vous pouvez également exercer votre droit de rétractation par toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté.

Destinataire

NEW STRENGTH - Nicola Markus Schafleitner
Ruckling 49
5204 Straßwalchen
Autriche
E-mail : office@newstrength.at

Notification de rétractation

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / la prestation de services (*) ci-dessous :

Bien ou service

_____

Commandé le (*) / reçu le (*)

_____

Nom du/des consommateur(s)

_____

Adresse du/des consommateur(s)

_____

Numéro de commande ou d'offre, s'il existe et est connu

_____

Date

_____

Signature du/des consommateur(s), uniquement en cas de notification sur papier

_____

(*) Rayez la mention inutile.